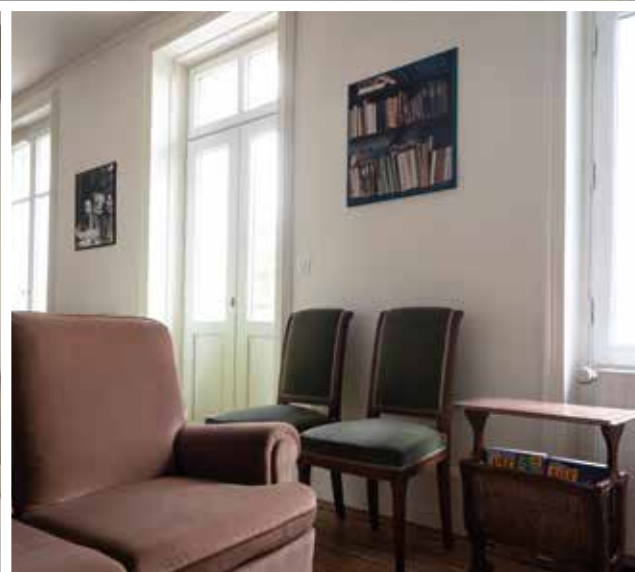


# DOSSIER

## VILLA BLOCH

RÉSIDENCE D'ARTISTES



**Ce mois-ci ouvre la Villa Bloch. Une nouvelle résidence d'artistes pour des plasticiens et des écrivains. Si le rendez-vous marque une réelle ambition de la Ville de Poitiers de poursuivre son soutien à la création artistique, il est aussi la continuité d'une longue tradition poitevine.** De nombreux établissements culturels accueillent depuis toujours des artistes en résidence. Rappel de l'importance de ce soutien à la création.



© Yann Gachet / Ville de Poitiers

**En hommage à Jean-Richard Bloch, romancier et intellectuel de l'Entre-deux-guerres qui écrivit la majorité de son œuvre ici, la Villa Bloch rouvre ses portes et devient résidence d'artistes, après une réhabilitation conduite par la Ville et l'architecte Nicolas Dorval-Bory.**

# RESIDENCES D'ARTISTES

## des lieux de création essentiels

**P**our créer, un artiste a besoin de temps, de calme, de sérénité. Il a besoin de préparer, de réfléchir, d'essayer, de répéter... C'est pour permettre aux artistes de créer dans des conditions optimales que les résidences d'artistes existent. À Poitiers, une quinzaine d'établissements culturels en propose à des musiciens, metteurs en scène, chorégraphes, compagnies en tous genres, cinéastes, écrivains, plasticiens... et consacre une partie de leur budget à ce soutien à la culture.

Si la notion de résidence prendra à la Villa Bloch la forme la plus aboutie (hébergement, espace de travail, indemnité pour vivre et créer...), les accueils d'artistes en création peuvent recouvrir de nombreuses réalités. Mise à disposition d'espaces (salles de spectacles, locaux de répétition, atelier de création, loges, cuisine...), de matériels (éclairage, diffusion sons, matériel vidéo...), de personnel (régisseur, sonorisateur, éclairagiste...), conseils juridiques ou artistiques, aide à la diffusion et à la logistique (impression, diffusion des outils de communication...), pré-achat de spectacles ou d'œuvres d'artistes en résidence... En fonction de la structure d'accueil et des besoins de l'artiste, des contrats sont passés pour définir les modalités.

Exemple à la Maison des étudiants. « Nous accueillons chaque année trois artistes », explique Lionel Poutaraud. « En 2018-2019, Olivia Grandville travaille avec des étudiants une fois par semaine dans le cadre de l'atelier de recherche chorégraphique.

En avril, elle présentera sa dernière création *À l'ouest* dans le cadre du festival *À Corps*. L'auteur de bande dessinée Robin Cousin est lui à Poitiers à temps plein, hébergé par l'Université, pour créer une BD sur les grands domaines de recherche de l'Université et autour du thème 'Les sciences peuvent-elles encore sauver le monde'. » Le temps de la résidence, le dessinateur, écrivain et metteur en scène, parlera de son travail aux Poitevins lors d'ateliers de BD avec des lycéens et de rencontres. « L'idée est à la fois de soutenir l'artiste mais aussi de faire découvrir leur travail, leur univers aux étudiants et plus largement aux Poitevins. » Ces moments importants, souvent regroupés sous le terme de médiation, sont le point commun de toutes les résidences artistiques (ou presque) et désormais un aspect quasi-incontournable associé aux temps de création. Elles permettent aux artistes de faire des points d'étape, de tester leur spectacle, de nourrir le processus créatif. Pour les habitants, ce sont des occasions rêvées de « toucher » de près un artiste, de le questionner. Rencontres pour échanger avec les artistes sur leur pratique et les œuvres, possibilité d'assister à des répétitions et filages publics, ateliers de pratiques ou stages, création d'une œuvre encadrée par les artistes avec présentation publique... toutes les formes sont possibles et sont choisies à la fois par l'artiste et la structure d'accueil. Avec, toujours, un seul et unique objectif : la découverte et le rapprochement des artistes et du public.



## TÉMOIGNAGES



« Des créations pour et avec les élèves »

**Éric Valdenaire**, Conservatoire de Grand Poitiers

Le Conservatoire reçoit régulièrement des artistes en résidence : musiciens compositeurs, chorégraphes, dramaturges... Cette année : le bassoniste Alexandre Ouzounoff et les chorégraphes Thierry Malandain et David Gernez. Chaque résidence donne lieu à une création présentée au public. « L'artiste fait du sur-mesure en fonction du niveau des élèves, des effectifs... en lien avec un cahier des charges que nous établissons », explique Éric Valdenaire, directeur du Conservatoire. Par exemple, Alexandre Ouzounoff va créer trois pièces, adaptées à chaque cycle de l'établissement, dont une pour les débutants. « Les élèves suivent le processus créatif d'un artiste. Ils ont conscience de la chance d'être les premiers à jouer telle œuvre ou danser sur une chorégraphie spécialement créée pour eux. » Les artistes, eux, apprécient de pouvoir lier pédagogie et pratique professionnelle : en général, ils se produisent à Poitiers pendant leur résidence.



« Sans résidence, il n'y aurait pas de spectacle »

**Compagnie L'arbre Potager**, en résidence à La Blaiserie

« Cela fait 6 ans que nous sommes accueillis, de façon régulière, au centre de la Blaiserie pour la création de nos spectacles jeune public. Nous aimons la dimension humaine qui règne ici, la salle de spectacle bien équipée, l'accompagnement du régisseur technique, l'appui que nous recevons aussi pour vendre notre spectacle. C'est un peu un laboratoire où nous testons des choses. Et puis, il y a le contact avec le public. Nous invitons des classes à suivre le processus créatif. Leurs réactions, leurs questions... sont sources d'inspiration pour nous. Nous menons également des ateliers avec le centre de loisirs, la résidence de personnes âgées et les différents secteurs de la maison de quartier. Sans ces résidences, il n'y aurait pas de spectacle. » Une quinzaine de compagnies, locales principalement, est accueillie et accompagnée chaque année au centre de la Blaiserie.



« S'ouvrir à de nouvelles formes artistiques »

**Patrick Treguer**, Lieu Multiple de l'Espace Mendès-France

« Nous accueillons des artistes en résidence de création depuis 10 ans. C'est une façon de faire le lien entre art et culture scientifique, deux visions du monde qui se complètent. Les 5 ou 6 artistes que nous accueillons chaque année travaillent tous sur la culture numérique (son, lumière, vidéo...). Ils sont hébergés, disposent du planétarium et d'une salle pour travailler, nous leur apportons une aide financière et les accompagnons dans le montage de leur projet, la diffusion aussi qui est fondamentale.

Nous insistons aussi beaucoup sur la médiation avec les publics. Les scolaires bien sûr mais aussi les aînés avec les Mamies connectées ou encore les patients du centre hospitalier Laborit. Ces rencontres permettent aux habitants de s'ouvrir à de nouvelles formes artistiques, aux artistes de se frotter aux premières réactions. »



« Une capsule de temps »

**Émilie Pitoiset**, en résidence au Confort Moderne

12 chambres, un studio de création insonorisé, des instruments et du matériel de sonorisation... Musiciens et plasticiens trouvent au Confort Moderne, notamment depuis sa réhabilitation, un univers ultra-propice à la création. La plasticienne Émilie Pitoiset y est accueillie une semaine pour l'enregistrement d'un album, à l'invitation du directeur Yann Chevalier. « Ophelia est un projet entre l'art et la musique, exactement la ligne du Confort Moderne, l'une des rares institutions en Europe à avoir cette expertise, en tant que lieu de production et de diffusion », pointe l'artiste. « Dormant et mangeant sur place, nous sommes accueillis dans des conditions optimales pour nous concentrer sur notre création : c'est une véritable capsule de temps. Il y a aussi un lien particulier avec l'équipe, qui sait nouer des relations au long cours. »

# La Villa Bloch accueillera quatre artistes

Le jour J sera le samedi 9 février. Après plusieurs mois de travaux et de préparation, la Villa Bloch, ancienne demeure de Jean-Richard Bloch, sera inaugurée.

Les premiers artistes en résidence s'y installent peu à peu.

© Yann Cochet / Ville de Poitiers

**A** terme, ils seront quatre à se partager la Villa Bloch, incomparable par son cadre et son calme, située sur les hauteurs des Trois Cités. Ce nouveau lieu de résidence d'artistes offrira des conditions optimales pour la création. Un des espaces sera dédié à un artiste qui ne peut plus créer librement dans son pays d'origine. Pour cela, la Ville de Poitiers est devenue membre du réseau des villes-refuges ICORN\*, auquel adhèrent 72 capitales et grandes villes dont Paris, New-York, Amsterdam, Bruxelles, Barcelone, Stockholm ou Mexico. À ce jour, le nom de l'auteur qui s'installera à la Méricote pour un an – renouvelable une fois – n'est pas encore connu. Il disposera, avec sa famille, d'un logement (l'ancienne maison du gardien), d'une bourse pour pouvoir créer et vivre et d'un accompagnement, par le Toit du Monde notamment, dans toutes ses démarches d'intégration. Une façon de rendre hommage à l'esprit de Jean-Richard

Bloch qui a, toute sa vie, lutté pour la liberté d'expression et accueilli chez lui des artistes en exil.

La Villa Bloch accueillera également pour 6 mois de jeunes diplômés de l'École européenne supérieure de l'image (EESI) et des auteurs francophones dans le cadre de résidences croisées avec la Cité internationale des Arts. Sur des durées plus courtes, des artistes programmés dans le cadre de Traversées, l'évènement artistique et culturel du Projet du Quartier du Palais, bénéficieront d'un accueil en résidence.

Dans les mois à venir, les Poitevins seront invités à partager des moments avec ces artistes pour découvrir l'univers si intrigant de la création. Chaque année, lors d'évènements ponctuels, le bureau de Jean-Richard Bloch, reconstitué avec le mobilier d'origine, des ouvrages, des objets rapportés de ses voyages, sera ouvert à la visite tout comme le parc arboré.

\* (International cities of refuge network)

**Alexis Morange**, premier diplômé de l'EESI en résidence à la Villa Bloch

« Je suis diplômé de l'EESI depuis juin 2018. Pour mon diplôme, j'ai travaillé sur la mémoire des arbres. Je compte poursuivre mes recherches à la Villa Bloch. C'est une chance d'avoir été retenu pour y vivre pendant 6 mois. Le calme, la proximité avec la forêt vont enrichir mon travail. Dans les ateliers mis à disposition par la Ville à Bellejouanne, je pense inviter des étudiants du Conservatoire, les habitants aussi pour des performances collectives par exemple. »

## INTERVIEW



**Michel Berthier**,  
Conseiller municipal  
délégué à la culture.

**PM : Pourquoi l'ouverture de la Villa Bloch est-elle si importante pour la Ville ?**

**MB :** La question de la résidence d'artistes, et plus largement du soutien à la création, est posée depuis plusieurs années à Poitiers et dans Grand Poitiers. À l'heure où les budgets des collectivités territoriales sont de plus en plus contraints, il serait simple et rapide de réduire

le budget de la culture. La Ville de Poitiers fait le choix d'une autre voie, en ouvrant justement cette Villa Bloch qui donnera à 4 artistes les moyens de créer en toute sérénité dans ce lieu chargé de la mémoire de Jean-Richard Bloch.

**PM : D'autres résidences d'artistes verront-elles le jour ?**

**MB :** Nous sommes en train de mener une réflexion à l'échelle de Grand Poitiers désormais. Il faut que les artistes soient présents dans tout le territoire. C'est déjà le cas dans certains lieux comme la Grange aux loups à Chauvigny. Le Prieuré à Jaunay-Marigny, qui appartient à la Communauté urbaine, va lui aussi développer progressivement des résidences en son sein.

Il a déjà accueilli Archipels en 2018 et L'Homme debout en 2017. Au fil du temps, ce nouveau lieu pourra être mis à la disposition du TAP, du Centre dramatique, du Conservatoire ou d'autres acteurs...

**PM : Avec l'idée de créer un réseau ?**

**MB :** Oui. Grâce aux nombreuses possibilités dont nous disposerons, les artistes pourront avoir un « parcours » de résidence dans Grand Poitiers. En fonction de l'étape de création, ils pourront être orientés vers le lieu qui répond le mieux à leur besoin. Nous pensons également à des partenariats au niveau régional bien sûr mais aussi au niveau international avec nos villes jumelées par exemple ou celles avec qui des projets de coopération sont engagés.

PORTES OUVERTES  
DE LA VILLA BLOCH

La Ville de Poitiers inaugure la Villa Bloch, nouveau lieu de résidences d'artistes, en écho aux valeurs de son ancien propriétaire, Jean-Richard Bloch.

SAMEDI 9 FÉVRIER / 11H - 17H

Rendez-vous au 138 rue de la Mériçote

► 11h :  
Ouverture officielle

► 12h et 14h :  
Trilili Ladies & Dandies  
et Cie du Gramophone

► Entre 12h30 et 17h :  
Visites à trois voix de la Villa Bloch

- Découvrez l'ancienne propriété de Jean-Richard Bloch devenue lieu de résidence d'artistes, à travers le regard croisé d'un guide conférencier, de l'architecte du projet et des artistes qui vont y vivre pour une période de création.

► **Durée :** 40 min, départ toutes les 30 min – dernier départ à 16h30.  
**Réservation obligatoire avant le 6 février, au 05 49 30 81 87.**

► 15h :  
Babel #2

Restitution de l'atelier d'expression artistique mené par Isabelle Feuillet et en partenariat avec le Toit du Monde à la médiathèque des Trois cités.

## VISITES

► Samedi 16 février à 15h

**Sur les traces de Jean-Richard Bloch**  
Parcourez Poitiers sur les traces de Jean-Richard Bloch entre images et témoignages. Rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Gratuit.

► Dimanche 10 février de 10h à 12h et de 14h à 17h

**Visites à trois voix de la Villa Bloch**  
(lire ci-dessus)

Rendez-vous au 138 rue de la Mériçote. Réservation obligatoire avant le 6 février au 05 49 30 81 87.

► À votre rythme

**Poitiers au temps de Jean-Richard Bloch**  
Découvrez le parcours dédié via l'application mobile.

## PROJECTIONS ET DÉBATS

► Vendredi 1<sup>er</sup> février à 18h

**Atelier de recherche et création "art et anthropologies" : créer en situation d'exil**

Diffusion et échanges autour du court-métrage « Gare #7 » réalisé par Kangrong He.

► **École européenne supérieure de l'image**

► Samedi 2 février à 20h30

**Soirée France Bloch-Serazin**

Diffusion et échanges autour du documentaire *Un couple en résistance* (2005), en présence de la réalisatrice Marie Cristiani, et d'Alain Quella-Villegier.

► **Centre socioculturel des Trois Cités**

► Lundi 4 février à 18h

**La vie à vif**, de Marie Cristiani (2013)

Projection du documentaire.

► Lundi 4 février à 20h30

**Exil**, de Rithy Panh (2016).

Projection du documentaire en présence de l'acteur Randal Douc.

► **TAP Castille - Tarif : 5,50 €**

► Mardi 5 février à 20h30

**Caricaturistes, fantassins de la démocratie**, de Stéphanie Valloato (2014)

Projection du documentaire.

► **Cinéma Le Dietrich - Tarifs : 5,50€ / 4€**

**Tahia ya didou !**, Mohamed Zinet (1971)

Dans le cadre de « Filmer le travail » qui met, pour sa 10<sup>e</sup> édition, l'Algérie à l'honneur.

► **Date de diffusion et tarifs : [filmerletravail.org](http://filmerletravail.org)**

## CONFÉRENCES

► Mercredi 6 février à 19h

**Des conditions particulières : architecture des lieux d'art et de résidence**

L'architecte de la Villa Bloch, Nicolas Dorval-Bory, présentera son travail.

► **Maison de l'architecture, 1 rue de la Tranchée**

► Jeudi 7 février à 18h30,

**Autour du premier voyage en URSS et de l'exil de Jean-Richard et Marguerite Bloch, 1934 – 1941-1945**

Conférence de Rachel Mazuy, agrégée d'histoire et docteure en histoire, chercheuse associée à l'Institut d'Histoire du Temps Présent.

► **Médiathèque François-Mitterrand**

► Vendredi 8 février à partir de 16h

**La création en toutes libertés**

En présence de François Croquette, ambassadeur pour les droits de l'Homme auprès du Ministère des Affaires Étrangères ; Bénédicte Alliot, directrice de la

Cité Internationale des Arts ; Helge Lunde, directeur du réseau ICORN et avec le témoignage d'artistes actuellement accueillis par le réseau ICORN.

► **Médiathèque François-Mitterrand**

► Jeudi 14 février à 18h30

**Jean-Richard Bloch au Sénégal**

Conférence par Alain Quella-Villegier, historien.

► **Médiathèque François-Mitterrand**

LECTURES, CONCERTS  
ET SPECTACLES

► Du lundi 4 au jeudi 7 février à 13h30

**Lectures de textes de Jean-Richard Bloch**

► Lundi 4 février à 13h30

**Présentation du projet de la Villa Bloch**

► **UFR Lettres et langues; Bâtiment A3**

► Samedi 9 février à 19h

**Photo-concert**

Projection de photos sur des musiques de l'entre-deux-guerres jouées par les élèves du Conservatoire.

► **Auditorium Saint-Germain**

► Samedi 23 février à 17h

**Frères migrants**

Adaptation musicale du livre de Patrick Chamoiseau *Frères migrants* par la Compagnie Loufried.

► **Médiathèque François-Mitterrand - Gratuit**

## UNE FENÊTRE SUR LE MONDE

**3 expositions pour découvrir Jean-Richard Bloch et la Villa Bloch**

## JUSQU'AU 23 FÉVRIER

► « De la Mériçote à la Villa Bloch : Jean-Richard Bloch, itinéraire d'un homme engagé et destinée de sa demeure poitevine » à l'Hôtel de Ville de Poitiers

- Du lundi au vendredi : Jusqu'au 15 février, 8h30 – 17h30
- Du 18 au 23 février : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
- Les samedis : 11h-18h

► « Les chemins de Jean-Richard Bloch » à la médiathèque François-Mitterrand

- Mardi et jeudi : 11h - 19h
- Mercredi et vendredi : 11h-18h
- Samedi : 10h-18h
- Visite commentée le samedi 2 février à 16h.

► « L'art en amitiés » au Musée Sainte-Croix

- Du mardi au vendredi : 10h-18h
- Samedi et dimanche : 13h-18h